



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

En 2024, la qualité des eaux de piscine s'est améliorée



Afin de garantir de bonnes conditions sanitaires pour les baigneurs, l'ARS organise et pilote, au titre du Code de la santé publique, le contrôle sanitaire des piscines à usage non unifamilial. Ce contrôle consiste à la vérification de la conformité de l'eau, des règles d'hygiène et des règles administratives et techniques imposées par la réglementation. En 2024, l'ARS a effectué 254 prélèvements dans les piscines accueillant du public. Elle publie le bilan.

L'an dernier, 254 prélèvements ont été effectués dans 31 établissements et sur 49 bassins par les agents du services Santé Environnement de l'ARS. Il s'agit aussi bien des bassins du centre nautique de Cayenne, que de piscines de clubs comme les Pacoussines à Rémire-Montjoly, des piscines d'hôtels comme les deux bassins de l'Ariatel à Kourou ou des piscines de structures comme la CAS EDF à Cayenne. Les prélèvements sont analysés par le laboratoire Hygiène Environnement de l'Institut Pasteur de Guyane. L'ARS valide les résultats et les communique aux gestionnaires des piscines, qui doivent les porter à la connaissance des usagers par affichage. [Le bilan de 2024](#) conclut à « une amélioration générale par rapport à 2023 ».

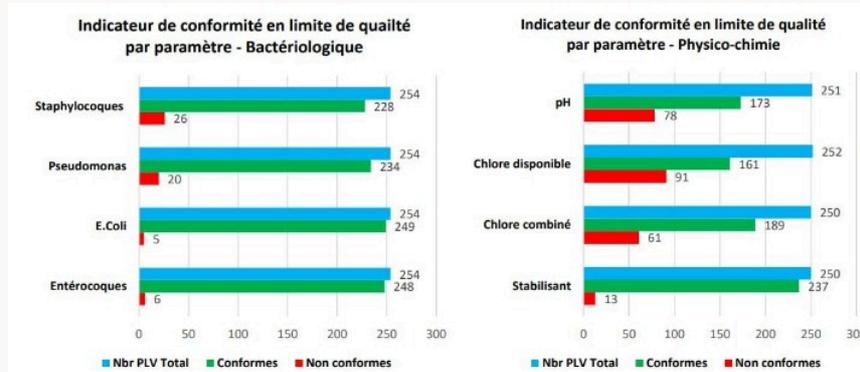
En cas de non-conformité, l'ARS veille à la mise en œuvre par l'exploitant des mesures de gestion prévues pour corriger ces situations, et, éventuellement, procède à de nouveaux contrôles pour confirmer le retour à la normale. En complément, chaque exploitant est tenu de mettre en œuvre une auto-surveillance quotidienne.

La conformité chimique de l'eau des piscines est très souvent mauvaise. Il s'agit généralement d'un défaut de chloration. En cas de faible concentration, cas le plus fréquent, le risque est une prolifération bactérienne. La conformité bactériologique est bonne dans un peu plus de la moitié des cas. Elle est mauvaise – c'est-à-dire non conforme dans plus d'un prélèvement sur deux - dans moins de 10 % des cas au total. Généralement, l'ARS demande à l'exploitant de remettre le

chlore à niveau, d'effectuer une chloration flash, de renouveler l'eau du bassin ou de nettoyer les filtres.

Dans tous les cas, il est utile de rappeler les gestes à adopter pour garder l'eau des piscines propres : ne pas arriver à la piscine avec son maillot de bain mais l'enfiler au vestiaire, passer aux toilettes, se savonner sous la douche, passer les deux pieds dans le pédiluve, mettre son bonnet de bain. Et bien évidemment, ne pas se rendre à la piscine lorsque l'on est malade !

Plus de 85 % de conformité bactériologique pour la plupart des principales piscines



« On observe une amélioration générale des résultats du contrôle sanitaire par rapport aux résultats de l'année 2023 ([lire la Lettre pro du 28 juin 2024](#)) », souligne l'Agence régionale de santé, dans son rapport sur l'année 2024. La plupart des piscines de catégorie A ont une conformité bactériologique supérieure à 85 %, avec généralement sept ou huit contrôles. Seule exception, l'Aquazonia, à Matoury, fermé la plupart de l'année et dont les deux contrôles étaient conformes.

« Les deux principaux paramètres responsables des non-conformités sont :

- Le staphylocoque pathogène, représentant 10% des non-conformités bactériologiques. Ce sont des bactéries pathogènes qui génèrent des risques sanitaires pour les baigneurs. Elles sont le signe d'un défaut d'élimination et de traitement du film de surface.
- Le chlore disponible (ou chlore libre), représentant 36% des non-conformités chimiques. Il détermine la concentration en désinfectant de l'eau. Un grand nombre de paramètres influent sur les résultats, telles que les conditions extérieures (pluie, chaleur, air et poussières) mais aussi des pollutions dues aux baigneurs. Il est donc difficile d'obtenir de bons résultats. »

Eaux de baignade : interdiction presque partout



La surveillance de la qualité des eaux de baignade fait partie intégrante des missions de santé publique de l'Agence régionale de santé de Guyane. Celle-ci vient de publier la carte des résultats de 2024. De Rémire-Montjoly à Awala-Yalimapo, en passant par Kourou, Sinnamary et Iracoubo, presque toutes les plages sont en rouge, c'est-à-dire que la qualité est jugée « insuffisante ». En

outre, la baignade est interdite sur les plages de Bourda, Gosselin et du Rorota (Rémire-Montjoly), sur toutes les plages de Kourou et à la crique Toussaint (Sinnamary).

Seule la crique Canceler, à Sinnamary, bénéficie d'une eau d'excellente qualité. A Rémire-Montjoly, la qualité de l'eau est « bonne » sur la plage Louis-Caristan. A Cayenne, plus aucun prélèvement n'est réalisé sur les plages, la mairie ayant pris un arrêté d'interdiction définitive de la baignade depuis plusieurs années.

EN BREF

◆ Ouverture effective des services de La Canopée



Dans un communiqué, la clinique La Canopée annonce « l'ouverture effective de ses services à Cayenne, proposant une prise en charge médicale et rééducative complète pour enfants, adolescents et adultes. Dotée d'un plateau technique de pointe et d'une balnéothérapie, la clinique offre des solutions de soins personnalisées, en hospitalisation complète ou en hôpital de jour, sur prescription médicale. »

La Clinique La Canopée accueille les patients dans les spécialités suivantes :

- Médecine : Unité de Médecine Pédiatrique et Adulte dont une Unité de Gériatrie Aigüe (unique en Guyane) ;
- Soins médicaux et de réadaptation polyvalents : pour adulte mais également pour enfant et adolescent incluant une filière obésité ;
- Unité de soins palliatifs : pour adulte et enfant (établissement nommé pilote national) ;
- Unité EVC / EPR : une aile dédiée aux patients en état végétatif chronique entièrement adaptée à ces prises en soins ;
- Psychiatrie et pédopsychiatrie.

Ces spécialités sont également disponibles au travers de consultations médicales à la clinique :

- 3 médecins généralistes : Dr Sossa, Dr Mangunda, Dr Louissaint ;
- 4 pédiatres : Dr Auguste, Dr Briceno, Dr Fontalis, Dr Boury ;
- 1 médecin physique et réadaptation : Dr Anatovi ;
- 2 médecins de soins palliatifs : Dr Masamba, Dr Bendayan ;
- 1 consultation douleur : Dr Masamba ;
- 1 médecin oncologue : Dr Bendayan ;
- 1 pédopsychiatre et psychiatre : Dr Yomayusa.

Rendez-vous via [Doctolib](#) ou au [0594 99 00 11](tel:0594990011).

Consultations (avec ou sans rendez-vous) : du lundi au vendredi de 8h30 à 18 heures et le samedi de 8h30 à 12h30.

◆ Endo Vilaj le 15 mars à Cayenne

L'association Endo Amazones et la CTG organisent Endo Vilaj, samedi 15 mars à Cayenne. Cet événement dédié à l'endométriose et à la santé féminine se déroulera de 9 heures à 15 heures, à l'hôtel territorial.

Les conférences (de 9 heures à 13 heures, présidées par le Dr Anne-Christèle Dzierzek, cheffe de service d'anesthésie à Cayenne, modérée par le Dr Alphonse Louis et le Dr Karen Mencé, gynécologues).

- A 9h30 : Etat des lieux de l'endométriose en Guyane, par le Dr Alain Kamga, président d'EndoGuyane ;
- A 9h55 : Comprendre la prise en charge médicale et chirurgicale de l'endométriose, par le Pr Louis Marcelin (hôpital Cochin), le Dr Akouala, le Dr Mhiri et Chantal Bantifo, coordinatrice du réseau Périnat Guyane ;



- A 10h20 : Fertilité et santé gynécologique : impact de l'endométriose et des autres pathologies féminines, par le Pr Pietro Santulli (hôpital Cochin), le Dr Sylvie Epelboin (hôpital Bichat) et le Dr Alain Kamga.
- A 10h50 : Rôle de l'imagerie dans le diagnostic et le suivi de l'endométriose, par le Dr Belluci (hôpital européen Georges-Pompidou) ;
- A 11h20 : Tout n'est pas endométriose, autres pathologies et troubles associés, par le Pr Louis Marcelin, Emilie Schmitt et le Pr Pietro Santulli ;
- A 11h50 : Mieux vivre avec la douleur chronique, par le Dr Anne-Christèle Dzierzek ;
- A 12h15 : Améliorer sa qualité de vie à l'aide d'approches complémentaires, par Gwendoline Varane, masseur-kinésithérapeute, et Vanessa Izéros, nutritionniste.

Au programme grand public (de 13h10 à 13h50) :

- Conférences et échanges avec des experts sur l'endométriose et la santé des femmes ;
- Ateliers ludiques sur des thématiques en lien avec la santé féminine ;
- Ateliers bien-être : yoga et stretching (*sur inscription*) ;
- Espace massage pour un moment de détente ;
- Stands d'information pour en savoir plus sur la santé féminine ;
- Stands de vente de produits et services dédiés au bien-être ;
- Animation musicale avec Jahnyk et show de pom-pom girls ;
- Tombola avec de nombreux lots ;
- Restauration saine et locale ;
- Espace enfants dès 3 ans avec personnel dédié.

Entrée libre et ouverte à tous.

♦ Journée d'information sur l'obésité le 15 mars



Dans le cadre de la Journée mondiale de l'obésité, le service endocrinologie-diabétologie - nutrition et le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Cayenne organisent une matinée d'information et de sensibilisation, le 15 mars à Macouria. Elle débutera à 6h30 au local communal résidentiel de Soula. Cette journée est organisée en partenariat avec les associations AGO, Diabète Guyane obésité et le groupement Diam.

Au programme :

- Marche matinale de 7 heures à 8 heures ;
- Tanbou pou swé de 8 heures à 8h45 ;
- Activité physique adaptée de 9 heures à 12 heures ;
- Toute la matinée, ateliers diététique, jeu, dépistage de l'hypertension artérielle, présentation des associations, présentation de la filière pédiatrique et de la filière obésité

adulte.

♦ Le Planning familial de Saint-Laurent prend le nom d'Hélène Tarcy-Cétout



Le 8 avril 2024, Hélène Tarcy-Cétout, pharmacienne à Saint-Laurent-du-Maroni, était tuée à l'arme blanche, alors qu'elle se rendait à la pharmacie de la Pirogue, où elle exerçait. Elle était également sapeur-pompier volontaire et ingénieure écologue. Samedi, à l'occasion de la Journée de la femme, un hommage lui sera rendu dans sa ville natale. Une stèle sera dévoilée au Planning familial, qui portera désormais son nom. La cérémonie est prévue à 10 heures, au 1, avenue Carnot.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ La LFSS promulguée

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 a été promulguée le 28 février, après la décision du Conseil constitutionnel prise le jour-même. Elle s'applique immédiatement. « Cette

promulgation intervient exceptionnellement deux mois après le début de l'année à laquelle elle s'applique. Toutefois, la loi spéciale du 20 décembre 2024, en autorisant la perception des contributions sociales et en permettant à certains organismes de recourir à l'emprunt dans l'attente de l'autorisation donnée par la LFSS a posé le cadre nécessaire à la continuité de la vie de la nation et notamment à l'activité des régimes sociaux », souligne le ministère de la Santé, dans [un communiqué](#).

Quatorze articles ont été censurés par le Conseil constitutionnel. C'est le cas de l'article 52 sur la « taxe lapin ». Il permettait à un établissement ou un professionnel de santé libéral d'exiger du patient le paiement d'une pénalité lorsqu'il ne se présente pas à une consultation ou lorsqu'il l'annule sans respecter un délai de prévenance raisonnable. « En s'abstenant de définir lui-même la nature de la pénalité susceptible de s'appliquer en vertu des dispositions contestées et d'encadrer son montant ainsi que les conditions de sa mise en œuvre, le législateur a privé de garanties légales les exigences constitutionnelles découlant du onzième alinéa du Préambule de la Constitution de 1946 », qui garantissent le droit à la protection de la santé, tranche le Conseil constitutionnel.

Les Sages ont également censuré l'article qui devait permettre la réorganisation du service du contrôle médical de l'assurance maladie, ainsi qu'un autre sur le durcissement des formalités de prise en charge de certains actes, prestations, produits et transports sanitaires, notamment pour les prescripteurs.

Le ministère souligne toutefois que « la LFSS 2025 acte des moyens supplémentaires pour les établissements de santé et médico-sociaux, en réponse à leurs difficultés financières. Au global, l'objectif national de dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) progressera à 3,4 % en 2025, soit un rythme plus dynamique qu'en 2024. La LFSS pour 2025 prévoit en outre plusieurs mesures permettant d'améliorer l'accès aux soins et aux produits de santé. Aussi, le recours aux ordonnances conditionnelles en cas de risque de rupture vient compléter les outils existants de lutte contre les pénuries de médicaments.

« Dès 2025, les patients bénéficieront en outre d'une meilleure prise en charge et d'efforts supplémentaires de prévention dans le sillage de l'ambition annoncée en 2024, à travers l'annualisation de l'examen bucco-dentaire pour tous les jeunes jusqu'à 24 ans (et non plus tous les trois ans comme c'était le cas), la mise en place d'une campagne de vaccination contre les méningocoques dans les collèges et établissements accueillant des adolescents en situation de handicap et la prise en charge des consultations gynécologiques et en santé sexuelle pour les femmes en situation de handicap résidant dans un établissement médico-social. »

Offres d'emploi



■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute, pour son pôle hôpitaux de proximité – CDPS :

- Un **médecin** à Cacao du 31 mars au 11 avril puis du 22 au 25 avril, avec des missions à Régina ;
- Un **médecin** Apatou à partir du 14 avril puis un autre à partir du 22 avril, pour une durée à déterminer ;
- Un **médecin** à Taluen à compter du 24 avril, pour une durée à déterminer ;
- Deux **médecins** à Apatou pour le mois de mai ;
- Deux **médecins** à Maripasoula pour le mois de mai ;
- Un **médecin** à Taluen pour le mois de mai ;
- Deux **médecins** au bourg de Camopi pour le mois de mai ;
- Un **médecin** à Trois-Sauts pour le mois de mai.
-

Renseignements et candidatures à direction.cdps@ch-cayenne.fr.

Agenda

Demain

► **Dévoilement** de la stèle du Planning familial de Saint-Laurent-du-Maroni, au nom d'Hélène Tarcy-Cétout, à 10 heures.

► **Fo zot savé**, Le Dr Tanguy Gbaguidi, néphrologue (CHC), et Pascal Lecante, infirmier en pratique avancée en néphrologie, répondront aux questions de Fabien Sublet sur les reins, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Dimanche 9 mars

► **Marche solidaire** organisée par la Plateforme de coordination des maladies rares en Guyane (Comarg) à l'occasion de la Journée internationale des maladies rares. Départ à 7h30 de la

caserne des sapeurs-pompiers de Cayenne. Arrivée au pôle femme-enfant de l'hôpital de Cayenne.

Lundi 10 mars

► **Mars bleu.** Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, de 9 heures à 13 heures, au CHK.

Mardi 11 mars

► **Journées guyanaises de dermatologie** infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC.
S'inscrire. yanaderm@outlook.fr.

Mars bleu. Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, de 9 heures à 13 heures, au CHK.

Mercredi 12 mars

► **Journées guyanaises de dermatologie** infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC.
S'inscrire. yanaderm@outlook.fr.

► **Mars bleu.** Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, de 9 heures à 13 heures, au CHK.

► **Semaine du rein.** Sensibilisation aux marchés de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni, de 7 heures à 14 heures, ainsi que de 9 heures à 16 heures à Montjoly 2, Carrefour Matoury, Carrefour Saint-Laurent, Leader Price Kourou, Super U Kourou et Super U Saint-Laurent.

Jeudi 13 mars

► **Séminaire** Antilles-Guyane du "Prélèvement et Greffe", de 14 heures à 20h30, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- de 14 heures à 15h30, présentation des œuvres des collégiens ;
- de 15h30 à 16h30, mot d'accueil et remise des prix ;
- de 16h30 à 18 heures, inauguration du mémorial du don d'organe, au CHC ;
- de 17h45 à 20h30, animation musicale, présentation des villes ambassadrices, témoignage.

S'inscrire. <https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/b9e1ef2d-476e-413b-a07d-829053de905f/select>

► **EPU** « L'endométriome, quoi de neuf en 2025 », organisé par la Quinzaine obstétricale et animé par le Pr Louis Marcellin, chirurgien gynécologue (hôpital Cochin – Port Royal), et le Pr Pietro Santulli, responsable de l'unité de médecine reproductive (hôpital Cochin – Port Royal), de 18 heures à 20 heures à l'Amazonia, à Cayenne.

S'inscrire. <https://www.helloasso.com/associations/quinzaine-obstetricale/evenements/epu>

Vendredi 14 mars

► **Séminaire** Antilles-Guyane du "Prélèvement et Greffe", de 8h30 à 17 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- De 9 heures à 10h30, mot d'accueil et état des lieux de l'activité dans les DFA ;
- De 11 heures à 12 heures, présentations de travaux ;
- De 13 heures à 14h30, présentation d'associations ;
- De 13h30 à 15 heures, présentation du parcours de greffe ;
- De 15h30 à 17 heures, travaux scientifiques et conclusions.

S'inscrire. <https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/b9e1ef2d-476e-413b-a07d-829053de905f/select>

► **Journées guyanaises de dermatologie** infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC.

► **Présentation** d'outils techniques d'intervention sur la santé mentale, organisée par Guyane promotion santé (GPS), à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire.](#)

Samedi 15 mars

► **Vilaj endo**, de 9 heures à 17 heures, à la CTG, à Cayenne. Conférences, ateliers bien-être, animation musicale...

► **Matinée d'information sur l'obésité**, avec le service endocrino-diabétologie – nutrition du CHC, de 6h30 à 12h30 au LCR de Soula, à Macouria.

► **Semaine du rein.** Dépistage de 9 heures à 16 heures à Montjoly 2, Carrefour Saint-Laurent, Family Plaza, Hyper U Cayenne et Leader Price Kourou.

Dimanche 16 mars

► **Assemblée générale** de la CPTS, à la Ferme Zulémaro, à Kourou.

- [S'inscrire à l'assemblée générale.](#)
- [S'inscrire à l'assemblée générale et Journée des soignants.](#)

Mercredi 19 mars

► **Webinaire « Femme et handicap, une double lutte pour l'égalité »**, organisé par l'ARS, de 13h30 à 15 heures. Thématiques : accès aux soins, vie intime, affective et sexuelle, et accès aux droits en lien avec les violences. Interventions du Creai, du groupe SOS, d'IDSanté et de femmes en situation de handicap. Lien de connexion à venir.

Jeudi 20 mars

► **Soirée d'information sur l'endométriose**, organisée par la CPTS. Détails et inscriptions à venir.

Vendredi 21 mars

► **Séminaire** de Guyane promotion santé, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 27 mars

► **Soirée d'information** sur la prise en charge du patient âgé, organisé par la Maia et la CPTS, avec le Dr Brieg Couzigou, médecin de l'unité mobile gériatrique, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire.](#)

Samedi 29 mars

► **Permanence** des orthophonistes au pôle culturel de Kourou, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

Mercredi 2 avril

► **Afterwork de la CPTS**, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Ateliers sophrologie et yoga. Inscriptions à venir.

Jeudi 3 avril

► **Colloque** d'Onco Guyane sur le thème « Lien ville-hôpital, la prise en charge du patient atteint de cancer de l'hôpital à son domicile », de 8 heures à 17h30, au cinéma Agora, à Matoury.

Jeudi 8 avril

► **Soirée d'information** sur les troubles dys et leurs comorbidités, organisé par le groupe de travail sur la santé des jeunes de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Mercredi 16 et jeudi 17 avril

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 

MARS BLEU

CHU
- GUYANE -
Kourou

**Organise 3 matinées de sensibilisation
au dépistage du cancer colorectal**

le 10, 11 et 12 MARS 2025 de 9h00 à 13h00

Venez nombreux découvrir les animations sur nos stands:

- Quiz et informations sur la prévention et la sensibilisation
- Ateliers de soins esthétiques
- Informations sur la lutte contre le cancer colorectal
- Présentation d'un CÔLON TOUR
- Mini conférence, le 11 mars 2025

"Patio du service de la PASS de 10h00 à 11h00"
avec le Dr LARISSA TANGAN
Médecin Hépatogastro-entérologue

Ensemble, défions la maladie.

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)